

Chefferies et autorités coutumières : principaux facteurs intervenant dans la gestion et la conservation communautaires des ressources marines

Annette Muehlig-Hofmann¹

Résumé

La gestion communautaire des ressources marines est plus répandue en Océanie que dans les autres régions tropicales de la planète. Dans le présent article, j'examine le rapport entre "l'autorité" au sein de la communauté et la gestion communautaire des ressources marines en prenant pour exemple les Îles Fidji. En 2004, des enquêtes sociologiques ont été menées dans cinq communautés sur deux îles isolées, afin d'analyser le statut de l'autorité coutumière locale, la solide assise de cette autorité étant considérée comme un aspect crucial de la gestion efficace des ressources marines à l'échelon local. Les conclusions de ces travaux révèlent que les coutumes traditionnelles locales, par exemple celles relatives à l'investiture des chefs, se perdent peu à peu et entraînent, notamment, un affaiblissement de l'autorité dans le village. Par conséquent, cette assise locale doit faire l'objet d'une attention accrue — sans quoi les mesures de gestion mises en œuvre peuvent s'avérer inadaptées et non viables.

Introduction

Le transfert de la gestion des ressources par le biais d'un système de gestion communautaire des ressources marines pourrait activement contribuer à la gestion de la pêche à petite échelle dans le monde entier (Hviding et Ruddle 1991 ; Ruddle 1987, 1998 ; Fa'asili et Kelekolio 1999 ; Johannes 1978, 2002 ; UNESCO 2004). Le principal résultat escompté devrait être une utilisation plus durable, plus efficace et plus équitable de la ressource.

Toutefois, il n'est pas toujours évident de cerner la démarche permettant d'obtenir ce résultat et de le pérenniser dans la pratique (Ruddle 1987, 1988 ; Jentoft et McCay 1995 ; Bolido et White 1997 ; Berkes *et al.* 2000 ; White et Vogt 2000 ; Christie *et al.* 2002 ; Johannes 2002 ; Pauly *et al.* 2002), parce que de nombreux facteurs sociaux et écologiques restent mal compris. Il s'agit là d'un obstacle majeur, parce que la gestion des ressources est souvent subordonnée à des restrictions régissant leur exploitation et que la gestion communautaire des ressources marines, en particulier, impose des décisions difficiles qui doivent être fondées sur des valeurs sociales plutôt que sur des atouts techniques (Amos 1993 ; Jentoft 1998 ; Johannes 2002 ; UNESCO 2004). En outre, il s'agit d'un processus dynamique d'inventions sociales, façonnées par l'expérience locale et influencées par des forces externes (Bailey et Zerner 1992), de sorte que toute tentative visant à créer des systèmes ou à renforcer ceux déjà en place exige une évaluation réaliste des motifs, de l'éthique, des intérêts et des conceptions culturelles qui animent les parties prenantes locales (Bailey et Zerner 1992 ; McGoodwin 2003 ; Johannes 2002). En d'autres termes, la gestion communautaire des ressources marines est davantage liée aux utilisateurs de ces ressources (la communauté) qu'aux ressources proprement dites ; il s'agit de la gestion d'activités humaines en rapport avec les ressources (McGoodwin 1994 ; Jentoft 1998). Par conséquent, les chargés de la gestion et les chercheurs considèrent de plus en plus

les communautés locales comme des tissus d'interaction sociale enracinés dans un lieu, une histoire et une identité (Jentoft *et al.* 1998).

La conduite d'activités de gestion et de conservation est influencée par différents facteurs indissociables comme le soutien des interlocuteurs (agents des pouvoirs publics), les connaissances et l'éducation, la religion, la dynamique et la hiérarchie communautaires, ou encore les perceptions. Les questions sociales à caractère général comme la justice, le pouvoir et l'équité infiltrent les systèmes de gestion de ressources locales au point de risquer de perturber leur fonctionnement (McGoodwin 1994 ; Jentoft 1998). Un chef coutumier respecté est la clé du succès de toute gestion communautaire des ressources marines. En effet, tout changement à la tête des autorités coutumières et toute instabilité au sein de la communauté peuvent porter préjudice à la gestion communautaire des ressources marines et aux efforts de conservation, et doivent être mieux compris (Fong 1994 ; McGoodwin 1994 ; Jentoft 1998 ; Veitayaki 1998 ; Robertson et Lawes 2005). Il convient également de noter qu'un obstacle majeur tient à l'inefficacité des échanges d'informations entre les autorités (par exemple entre les agents du service des pêches et les chefs coutumiers locaux), y compris du transfert des connaissances et des évaluations de l'état des ressources et des régimes de gestion déjà mis en œuvre (Ruddle 1987 ; Cooke et Moce 1995). En outre, la participation à la gestion peut être particulièrement compliquée dans les endroits isolés.

Dans le présent article, j'aborde ces questions telles qu'elles se posent dans cinq communautés habitant deux îles situées à l'est des Îles Fidji (figure 1). Mon analyse est axée sur deux thèmes : la gestion communautaire des ressources marines actuellement en vigueur, et le rôle des traditions et de l'autorité coutumière dans cette gestion. Dans la conclusion, je résume et évalue la situation telle qu'elle se présente en matière d'autorité coutumière

1. School of Marine Science and Technology, Newcastle University, Royaume-Uni. Courriel : mhannette@hotmail.com

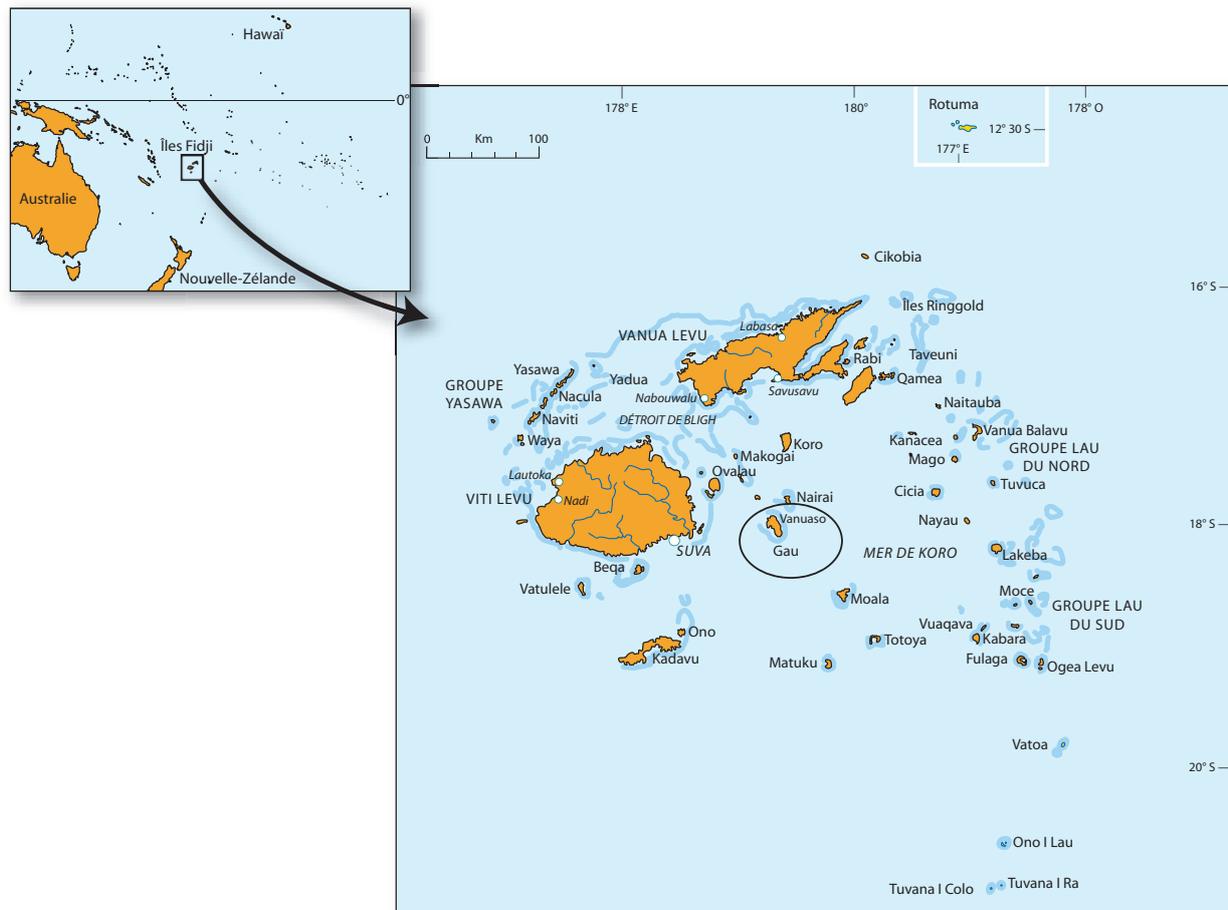


Figure 1. Les Îles Fidji et la position du district de Vanuaso sur l'île de Gau (18°00'S, 179°20'E).

re dans les communautés faisant l'objet de mon étude. Je me demande, d'une part, où en sont les communautés dans leur recherche d'un équilibre entre traditions et développement, entre hier et demain, et, d'autre part, si les communautés rurales des Îles Fidji peuvent ou non être considérées comme traditionnelles (ou si, pour s'être écartées outre mesure de leur mode de vie traditionnel, elles ont atteint un point de non-retour), et, dans ce second cas, si cela est souhaitable.

En 2003-2004, j'ai mené des recherches dans la partie orientale de l'île Gau, dans les communautés côtières de Malawai, Vanuaso, Naovuka et Lamiti qui partagent la même zone de pêche (*qoliqoli*) et font partie du district de Vanuaso, ainsi qu'au village de Natauloa à Nairai. Gau et Nairai font partie des îles Lomaiviti situées à l'est de l'archipel des Fidji. Le nombre d'habitants de chacun des cinq villages choisis dans le cadre de l'étude oscille entre 100 et 200 personnes approximativement. Les femmes sont majoritaires dans le secteur de la pêche côtière et constituent également la main d'œuvre principale à Gau, tant par le temps qu'elles consacrent à cette activité que par le volume de leurs captures. (Rawlinson *et al.* 1993 ; Vunisea 2005). À Gau, de récents séminaires communautaires consacrés à la conservation et à l'élaboration de plans de gestion du *qoliqoli* et du littoral en général (aires marines

protégées, restrictions d'utilisation des engins, réhabilitation de la mangrove et gestion des déchets) ont permis d'entrer en contact avec les membres des communautés.

Des entretiens individuels sur la vie et les expériences personnelles, les conclusions de groupes de réflexion ainsi que les observations de personnes qui ont ou non participé aux séminaires ont permis d'étudier la manière dont les gens perçoivent l'évolution de leur environnement social complexe. Des recherches ont été menées sur une période de 14 mois, dont 10 semaines passées dans les communautés. Dans le cadre des entretiens sur la vie et les expériences personnelles, un homme et une femme âgés de plus de 60 ans ayant passé le plus clair de leur vie dans leur communauté d'origine, ont été interviewés dans chaque village. À la fin de l'entretien, ces Anciens ont été invités à s'exprimer sur l'avenir de leurs villages respectifs et des membres de leur communauté, sur leurs craintes et leurs espoirs, ainsi que sur les perspectives d'avenir. En raison du caractère personnel et de la durée (une à deux heures) des entretiens, seuls une femme et un homme ont été choisis dans chaque village. Des informations recueillies au cours de cinq réunions de groupes de réflexion constitués de femmes ont permis de compléter les données obtenues lors des entretiens individuels. Dans chaque communauté, une réu-

**Figure 2.**

Front de mer de Naovuka,
district de Vanuaso, île de Gau.
[Photo: A. Lanting]

**Figure 3.**

Vue de la côte est de l'île de Gau,
montrant le *qoliqoli* avec le récif frangeant
en arrière-plan et Lamiti au premier plan.
[Photo: A. Lanting]

nion d'un groupe de réflexion constitué de quatre femmes a été organisée et une liste de questions portant sur la vie de famille et les perspectives des villages ont servi de fil conducteur aux débats. En outre, à chaque visite dans les communautés, les participants et les non participants ont été observés. L'exercice consistait à suivre les activités quotidiennes des communautés étudiées et à y participer, de manière à se fondre dans le quotidien des sujets dans le cadre de la recherche. Toutes les interventions citées dans le présent article émanent directement des 24 personnes interrogées (d'où l'usage de la langue vernaculaire), et sont dès lors propres à leur village et à leur *tikina*.

Contexte de l'autorité en Océanie

La variété est une caractéristique majeure de l'Océanie puisqu'il existe des différences écologiques, culturelles, sociales et politiques marquées, non seulement entre les pays de la région mais également dans chacun de ces pays. Cela dit, la région partage globalement une même histoire (Dahl 1980 ; Feinberg et Watson-Gegeo 1996 ; Kolig et Mückler 2002 ; Novaczek *et al.* 2005).

Dans l'Océanie précoloniale, les différentes formes de chefferie et d'autorité communautaire reposaient sur des systèmes matrilineaires ou patrilinéaires, se transmettaient par filiation et/ou par mérite, et étaient parfois rituelles et spirituelles (Gustafsson 1992 ; Feinberg et

Watson-Gegeo 1996 ; Hooper 1996 ; Shuster *et al.* 1998 ; Leckie 2002 ; Tarisesei et Novaczek 2005). Au XIX^e siècle, différentes puissances coloniales se sont installées dans la région, souvent pendant plus d'un siècle, et ont établi de nouvelles autorités et de nouveaux centres de pouvoir en concurrence avec les systèmes coutumiers insulaires (Feinberg et Watson-Gegeo 1996). Ainsi, les autorités politiques traditionnelles des pays océaniques ont été menacées et minées par de nouvelles structures influentes, les missions chrétiennes ébranlant sérieusement, par ailleurs, la notion de "pouvoir spirituel" qui conférait souvent le rang dans les anciens systèmes (Gustafsson 1992 ; Feinberg et Watson-Gegeo 1996).

La cohabitation complexe des nouvelles autorités et des structures coutumières pendant la période coloniale n'a pas disparu avec l'accès à l'indépendance, dans les années 70 et 80 ; les nouveaux systèmes existèrent parallèlement aux anciens, même si ces derniers avaient été relégués aux oubliettes pendant des décennies. Par conséquent, les pays océaniques accédèrent à l'indépendance selon des modalités et dans des conditions diverses. Des problèmes persistent dans le cas des pays qui tentent de combiner les systèmes coloniaux d'autrefois et les anciens systèmes coutumiers afin de se doter d'une structure de pouvoir moderne (Churney 1998). L'instabilité politique a été une constante des processus d'indépendance dans nombre de pays océaniques en raison de la co-existence de deux systèmes distincts, l'un basé sur l'autorité (généalogique)

coutumière et l'autre fondée sur des élections démocratiques et les institutions d'un État-nation moderne (Besnier 1996). Une fois libérée de l'autorité coloniale, centralisée et grâce aux efforts de décentralisation accrus déployés par beaucoup de pays insulaires dans ce contexte d'instabilité politique, l'autorité villageoise et communautaire a connu un regain d'importance.

Dans la plupart des pays du Pacifique Sud, l'autorité coutumière avait conservé toute sa place pendant la période coloniale. Ainsi, elle a donc survécu et continue de façonner l'identité des membres de la communauté (Shuster *et al.* 1998). Toutefois, elle a acquis aujourd'hui une importance nouvelle, ne serait-ce qu'en raison des problèmes posés par les ressources naturelles. Dans nombre de pays, l'indépendance politique a entraîné une évolution des définitions, des fonctions et des attentes des dirigeants, dans la foulée des changements sociaux et économiques de plus en plus rapides (Feinberg et Watson-Gegeo 1996 ; Churney 1998). Alors qu'ils expérimentent des accords de gouvernance aux différents échelons de la mosaïque et de l'autorité sociopolitiques, les Océaniens réorganisent leurs responsabilités (par exemple, la redistribution des titres au Samoa ; Shore 1996), en faisant une synthèse des modèles coutumiers et occidentaux, et exploitant les valeurs et les symboles autochtones en vue de légitimer le résultat (Watson-Gegeo et Feinberg 1996).

"L'autorité" reste donc une catégorie floue qui appelle des précisions ainsi qu'une description dans certains cas. En outre, ce n'est pas seulement dans la littérature théorique que cette notion manque de clarté (Watson-Gegeo et Feinberg 1996) : dans nombre de sociétés de la région, les Océaniens eux-mêmes débattent le sens de "l'autorité" en réponse à un ensemble de facteurs politiques et socio-économiques (Besnier 1996 ; Hooper 1996 ; Lutkehaus 1996). Dans la plupart des pays océaniques, l'autorité était autrefois fondée sur un pouvoir d'origine spirituelle allié à un engagement de promouvoir le bien-être de tous. L'introduction de l'argent, la production de biens et les échanges marchands ont toutefois contribué à miner cet esprit communautaire en incitant à la compétition et à l'accumulation individuelles (Shuster *et al.* 1998).

Dans ces conditions, les chefs coutumiers sont souvent tentés d'user de leur accès privilégié aux ressources économiques afin d'en bénéficier personnellement ou d'en faire bénéficier leurs proches, s'imposant ainsi comme des membres de la classe d'exploiteurs, s'aliénant les autres membres du groupe et entachant leur propre légitimité (Howard 1996 ; Lutkehaus 1996). Dans d'autres cas, les chefs coutumiers restent attachés aux valeurs économiques plus anciennes et plus communautaires, et doivent subir la fronde de ceux qui privilégient le système plus individualiste, plus compétitif et, d'un certain côté, plus égalitaire que propose le nouvel ordre politique et économique (Feinberg et Watson-Gegeo 1996). En même temps, ils n'ont habituellement ni les compétences ni l'expérience du monde requises pour être des dirigeants efficaces dans un contexte moderne, et peuvent dès lors se retrouver de plus en plus sur la défensive, égocentriques et isolés, ce qui porte préjudice à leur autorité et crée un vide qui sera comblé par des dirigeants de genres nouveaux (Feinberg et Watson-Gegeo 1996).

Le contexte fidjien

Comme dans d'autres pays insulaires du Pacifique, l'exploitation des ressources marines représente un secteur important de l'économie fidjienne puisque les prises annuelles sont estimées à environ 35 000 tonnes, soit une valeur supérieure à 108 millions de dollars É.-U. (1995). En outre, on estime que 50 % de l'ensemble des ménages ruraux participent d'une manière ou d'une autre à des activités de pêche de subsistance, les prises représentant entre 15 et 20 000 tonnes par an (<http://www.spc.int/coastfish/Sections/Community/fiji.htm> 18 août 2007)..

Comme d'autres pays de la région (Crocombe 1994 ; Hunt 1997 ; Johannes 2002 ; Novaczek *et al.* 2005), les Îles Fidji sont dotées d'un système de propriété coutumière du domaine maritime fondé sur l'autonomie et l'auto-suffisance à l'échelon local, son rôle potentiel consistant à prévenir toute invasion de l'espace marin local, et à gérer l'exploitation de cet espace par les groupes composant la communauté ainsi que l'utilisation de ressources et d'engins de pêche donnés (South et Veitayaki 1998). En vertu du système de propriété coutumière du domaine maritime, les zones de pêche côtière sont divisées en 410 aires (*qoliqoli*) pour lesquelles des droits de pêche coutumiers ont été accordés et qui fournissent la plupart des prises aux pêcheurs de subsistance. Les *qoliqoli* font partie intégrante du domaine marin-terrestre tribal (*vanua*) ou du district (*tinika*) qui s'étend de la laisse de haute mer au bord extérieur du tombant du récif frangeant. Le chef d'un *vanua* (grand chef d'une zone) ainsi que son clan (*mataqali*) sont traditionnellement considérés comme le propriétaire ou, dans le cas du chef, le gardien suprême de la terre, des eaux, des ressources et des populations autochtones qui y sont établies. Ce type de système de propriété, aux mains d'un noyau de personnes, existe également dans d'autres pays du Pacifique (Sudo 1984 ; South *et al.* 1994 ; King et Fa'asili 1998 ; Johannes 2002 ; Kolig et Mückler 2002 ; Foale et Manele 2003 ; Caillaud *et al.* 2004 ; Novaczek *et al.* 2005).

Dans les *qoliqoli* caractérisés par une exploitation intensive, la gestion communautaire des ressources marines revêt une importance sans cesse croissante alors que les pressions exercées par les utilisateurs locaux sont de plus en plus fortes et désormais jugées insupportables. Outre le changement exogène rapide, le *qoliqoli* n'est peut-être plus à même de jouer le rôle que beaucoup lui prêtent en matière de gestion des ressources marines (Anderson et Mees 1999). Le problème acquiert des proportions d'autant plus grandes que l'environnement marin est devenu de plus en plus vulnérable, en raison de l'exploitation antérieure et de stress environnementaux tels que le blanchiment des coraux ou l'érosion des sols. Les modes de vie restent axés sur la subsistance et respectés, même s'ils ne bénéficient pas d'un soutien suffisant des pouvoirs publics, encore que certains services de l'État semblent largement s'appuyer sur l'autonomie générale des communautés (UNESCAP 2003), alors qu'ils parviennent déjà difficilement à assumer toutes leurs responsabilités en milieu urbain.

Avant la colonisation, la société fidjienne, à l'instar de nombreuses autres sociétés océaniques, était très hiérarchisée (Kelly et Kaplan 2001). Les Fidjiens autochtones

vivaient dans les villages, au sein d'entités sociales bien définies qui constituaient la base de toutes les activités et de tous les groupements sociaux (Veitayaki 2002). Comme dans d'autres archipels du Pacifique, "l'autorité" dans la communauté était indissociablement liée au concept de *mana* (pouvoir mystique ou spirituel), aux obligations fondées sur les liens de parenté et à la responsabilité de préserver le bien-être de la communauté (Hooper 1996). Le *kerekere*, système permettant d'obtenir ce que l'on cherche en sollicitant un membre de son propre groupe, garantissait une répartition des excédents et évitait donc l'accumulation de richesses (Nayacakalou 1978 ; Capell 1991). Ce système de parenté sociale, en vigueur également dans d'autres parties du Pacifique occidental, constituait le filet de sécurité permettant aux gens de satisfaire leurs besoins (Davis 1984 ; Novaczek *et al.* 2005).

Depuis l'indépendance, en 1979, les différends liés à la succession des chefs et les rivalités précoloniales ont été ravivés et ont eu un impact sur la politique nationale ainsi que sur les questions communautaires (Kelly et Kaplan 2001 ; Leckie 2002). Par conséquent, le rôle politique des chefs dans une démocratie moderne reste une question politique majeure dans le contexte fidjien postcolonial (Toren 1990). Les débats portent sur l'opportunité et la possibilité pour l'État de rester neutre vis-à-vis de la politique traditionnelle, ainsi que sur les limitations de l'autorité coutumière des chefs (Kelly et Kaplan 2001). Le régime colonial a renforcé le pouvoir des chefs et a également permis à nombre d'entre eux d'avoir un accès privilégié à l'éducation et au marché du travail (en tant qu'actionnaires de sociétés, par exemple), notamment dans la fonction publique. M. Bavadra (élu Premier ministre en 1987 et déposé par un coup d'État un mois après avoir pris ses fonctions) a souvent condamné les abus de pouvoir des chefs et la collusion entre la tradition et la modernité qui, dans des cas extrêmes, a débouché sur des pratiques frauduleuses (également appelés "capitalisme communautaire" ; Leckie 2002). Les principaux griefs portaient sur la répartition inéquitable des projets de développement, des bourses et des dépenses publiques qui allaient en priorité au pouvoir traditionnel, indiquant à la fois que la sphère coutumière pesait encore de tout son poids sur la participation à l'économie monétisée et que la pauvreté ne trouve pas sa source dans l'origine ethnique (Leckie 2002).

Comme dans beaucoup de colonies britanniques, l'État s'était doté d'une double structure administrative, avec des règles et des institutions appartenant aux autochtones fidjiens, et des règles et des institutions applicables au reste de la population (Leckie 2002). La République des Îles Fidji est dotée d'un système parlementaire, et maintient en même temps les droits coutumiers traditionnels. Le *Bose Levu Vakaturaga* (Grand Conseil des chefs), composé des quatorze grands chefs de toutes les provinces (les membres suprêmes du système de chefferie traditionnelle), instauré par l'Acte de cession de 1874, conserve un pouvoir politique et fixe les orientations stratégiques dans les grands domaines de la politique fidjienne sur des questions relatives à la communauté autochtone (Ruddle 1995 ; Lal 2003). De nombreux Fidjiens ont le sentiment que le Grand Conseil des chefs devrait jouer un rôle plus actif sur la scène politique nationale (ex. : Madraiwiwi 2002 ; <http://newspad-pacific.info> 2005). Son rôle et son

autorité sont une réalité politique et constitutionnelle majeure et, ce qui est peut-être plus important encore, le Grand Conseil a toujours été considéré comme étant au-dessus des différends et des débats — en tout cas jusqu'à un récent coup d'État à la suite duquel le Premier Ministre par intérim, M. Bainimarama, a relevé le Grand Conseil de ses fonctions pour une période indéterminée (Lal 2003 ; www.pireport.org 2007).

Ainsi, aujourd'hui, l'autorité traditionnelle et le pouvoir économique des chefs aux Îles Fidji semblent intacts et, dans de nombreux villages traditionnels, le chef investi d'un *vanua* est toujours considéré comme le gardien de la terre, des ressources et de la communauté villageoise. Cela dit, bien que le respect qu'inspire le chef dépende de nombreux facteurs, tels que sa force de caractère, ses connaissances et son autorité, ce respect traditionnel semble se perdre, et sa légitimité en matière de prise de décisions au quotidien — y compris la gestion communautaire des ressources marines — remise en question ; les rôles et les fonctions du chef sont de plus en plus rituels (Ravuvu 1988 ; Cooke et Moce 1995 ; Ruddle 1995 ; Feinberg et Watson-Gegeo 1996 ; Vunisea 2002). Lal (2003) va même plus loin en disant que l'époque de la toute-puissance des Grands chefs, dont l'influence englobait la totalité du spectre de la société autochtone fidjienne, est bel et bien révolue.

En ce qui concerne les ressources dont la propriété est coutumière, comme c'est le cas dans de nombreux pays océaniques, la planification de la gestion communautaire des ressources marines doit forcément tenir compte des structures sociales des communautés visées, y compris de la question de "l'autorité". La situation et les circonstances particulières, à la base même de l'existence d'une communauté, doivent être prises en considération afin de garantir le succès de la mise en œuvre d'une gestion communautaire des ressources marines. Cette corrélation entre la structure de l'autorité en place et les efforts de gestion communautaire des ressources marines n'a pas encore été étudiée dans le cas des Îles Fidji, alors qu'il est essentiel de comprendre le fonctionnement de ces systèmes de gestion ainsi que leur place par rapport à l'autorité villageoise et coutumière.

Mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources marines

Après avoir ciblé le lieu délimité de champ d'investigation en milieu communautaire, en vue d'examiner les contextes particuliers d'application de la gestion communautaire des ressources marines ainsi que les perceptions des communautés, comment peut-on tirer des conclusions générales d'une étude très spécifique portant sur une petite île ? Par ailleurs est-il raisonnable d'extrapoler de manière à appliquer à d'autres contextes les conclusions tirées de l'étude de ces communautés ?

La généralisation la plus pertinente consiste peut-être à dire que les chercheurs et les chargés de la gestion communautaire des ressources marines doivent examiner le quotidien des membres d'une communauté avant de se lancer dans des projets ambitieux. Cette démarche doit mettre l'accent sur une méthode de recherche spécialement conçue à cet effet (qui inclut par exemple plusieurs

groupes sociaux), des facteurs environnementaux particuliers (activités de pêche ou de déboisement), les combinaisons et les traits caractéristiques des personnes participant au projet (hiérarchies et structures communautaires) et des perceptions spécifiques.

Les modalités de la gestion des ressources naturelles varient dans le Pacifique Sud. En raison, notamment, de l'existence du système coutumier de propriété du domaine maritime, les autorités fidjiennes adoptent une approche de cogestion "coopérative" (Sen et Raakjaer Nielsen 1996), par laquelle les pouvoirs publics et les utilisateurs participent, en partenariat, à la prise de décisions. Les Îles Fidji ne se sont jamais dotées d'un dispositif national de cogestion officiel et uniforme. Tout comme d'autres études (Cooke et Moce 1995 ; Tawake et Aalbersberg 2002), mes recherches ont permis de vérifier que les stratégies de gestion et le degré de participation des autorités étaient très variables et dépendaient uniquement de l'action individuelle des agents des services des pêches, des chefs et des communautés. Cette situation est à l'origine de problèmes et de conflits lorsque les gens ont le sentiment d'être traités de manière injuste ou irrespectueuse. Elle ne se limite pas aux Îles Fidji ni au Pacifique Sud. Une attention accrue portée aux principaux protagonistes, à leur influence, à leurs connaissances et à leur caractère personnels peut s'avérer utile dans le cadre d'études de la gestion des zones côtières conduites ailleurs, là où les pouvoirs publics tentent de décentraliser la gestion des ressources naturelles (UNESCAP 2000 ; Courtney *et al.* 2002).

Par conséquent, la décentralisation des responsabilités aux Îles Fidji ne peut pas être considérée comme de la cogestion. Il s'agit plutôt d'un accord parallèle entre les pouvoirs publics et les communautés rurales, ces dernières restant, au premier chef, responsables de la gestion de leurs ressources. En raison, principalement, du manque de ressources humaines et financières, les autorités comptent sur la gouvernance locale ainsi que les compétences d'autoréglementation des communautés côtières de pêcheurs. Si les pouvoirs publics n'adoptaient pas une telle approche, les problèmes seraient nettement plus graves. Néanmoins, compte tenu de la structure, des compétences et des ressources actuelles, les communautés ne sont pas en mesure, à elles seules, de mettre en œuvre la gestion requise pour atténuer la pression croissante exercée sur leurs ressources. Peu de gens connaissent les différentes options envisageables en matière de gestion et les propriétaires de ressources, comme les agents du secteur public, sont souvent dans l'incapacité de quantifier les impacts sur les stocks halieutiques (Cooke *et al.* 2000). Par conséquent, ils doivent bénéficier d'une assistance extérieure leur permettant de suivre une formation à la biologie, à l'environnement et à la conservation, ainsi qu'une aide à la planification, au suivi, à l'évaluation et à l'application effective des règles.

Certaines communautés fidjiennes ont déjà tissé des liens étroits avec des ONG et des institutions officielles locales (l'Université du Pacifique Sud — USP — et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique — CPS). Des moyens ont été mis en place afin de faciliter les activités de gestion, notamment une collaboration avec les milieux officiels et académiques à Suva (par exemple le projet Mo-

siti Vanuaso ; Veitayaki *et al.* 2007), le suivi de séminaires organisés par des ONG ou les commentaires glanés au sein d'autres communautés ou familles. Un rapport privilégié avec les institutions officielles se traduit souvent (pas seulement à Fidji), de manière positive, par une prise de conscience et une meilleure gestion (Cooke *et al.* 2000) (Beger *et al.* 2005). Toutefois, les activités dépendent toujours des ambitions des communautés et des individus intéressés.

À de nombreux endroits, des aires marines protégées ont permis une première coopération entre les communautés locales et les organismes externes (Polunin *et al.* 1983 ; Riedmiller et Carter 2001 ; Kunzmann 2002). Les aires marines protégées peuvent jouer un rôle important dans la décentralisation et la mise en place d'autorités de gestion à l'échelon local. Les zones *tabu* saisonnières ou temporaires (fermeture de zones coutumières), concept ancien aux Îles Fidji, sont souvent utilisées lors de cérémonies (par exemple, la pêche est interdite à l'endroit où le chef prend un bain) (Veitayaki 1998). Cependant, depuis 2000, elles sont de plus en plus utilisées comme outil de gestion par le biais du réseau de l'Association fidjienne des zones marines protégées gérées par des communautés locales (Caillaud *et al.* 2004). Ce réseau a été mis sur pied par des personnes chargées de la gestion communautaire des pêches, notamment des agents des services publics et d'organismes de protection de l'environnement, ainsi que des représentants du secteur privé. L'Association a conclu de nouveaux accords de partenariat avec des communautés dans différents pays en développement, a utilisé des zones de gestion pilotes et a fait appel aux personnes participant aux différents projets afin de faciliter la poursuite du travail de gestion communautaire (IAS 2002 ; Tawake et Aalbersberg 2002 ; Vunisea 2002). En insistant sur le fait que la gestion adéquate du milieu marin et des ressources halieutiques permet d'adopter des modes de vie sains et d'obtenir des revenus supplémentaires, l'Association a été le véritable moteur du changement et de la mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources marines aux Îles Fidji. Toutefois, bien qu'une approche plus durable de l'exploitation ait été adoptée ces 10 dernières années, les résultats très variables aux Îles Fidji soulignent l'incapacité générale des gens à s'organiser (Veitayaki 1998 ; Zann et Vuki 1998).

Partout, on continue de tenter de moderniser les méthodes d'exploitation et de gestion, en particulier des pêches côtière et hauturière. Néanmoins, dans les zones de pêche intensive, où le concept d'exploitation durable de la ressource reste méconnu, l'opportunité d'adopter des techniques de pêche efficaces doit être remise en question (Jennings et Polunin 1996 ; Bavinck 1997). Comme une ressource peut être facilement surexploitée, au point de ne pouvoir se reconstituer, une approche de la pêche axée sur la vigilance doit être mise en œuvre à l'échelon du village.

Seule une coopération étroite, basée sur la continuité, le consensus et la confiance entre les communautés et les agents des pouvoirs publics peut permettre de relever ces défis. Par exemple, chaque communauté ou district pourrait se doter d'au moins un gestionnaire des pêches expérimenté qui travaillerait en étroite collaboration avec des membres respectés de la communauté. Cela faciliterait, en théorie, l'adoption de mesures de conservation, l'applica-

tion des règles ainsi que tout ce qui a trait à la communication, aux échanges d'information, ainsi qu'au recueil et à l'analyse de données. Dans le cadre d'un système d'agents de vulgarisation semblable à celui mis en place pour les enseignants et les infirmiers, des "conseillers halieutiques" pourraient se charger du suivi des projets, placer les questions d'éducation au milieu marin et de protection de ce milieu au cœur des préoccupations quotidiennes des communautés, et, partant, appuyer une réflexion à long terme. Un tel système existe déjà dans d'autres pays, par exemple pour les gardes forestiers (rangers) (en Tanzanie et aux Tonga ; Malm 2001 ; Riedmiller et Carter 2001), et renforcerait substantiellement la capacité des Îles Fidji de surveiller et de gérer la biodiversité marine de leurs eaux côtières en se fondant sur les droits d'utilisation coutumiers. Sans un tel système, soutenu grâce aux compétences d'universitaires, d'ONG et d'organismes régionaux, la gestion communautaire des ressources marines aux Îles Fidji restera désorganisée et excessivement dépendante de l'action que mèneront les autorités locales pour parvenir à une utilisation et une conservation viables et durables des ressources marines. Chaque communauté pratiquant la gestion communautaire des ressources marines devrait être en mesure d'assumer la responsabilité de la stricte application des mesures de gestion ainsi que des réglementations et des règles élaborées à l'échelon local (Crawford *et al.* 2004). Mais pour ce faire, les gens doivent d'abord comprendre ces mesures et participer à leur élaboration, ce qui dépend aussi d'une bonne gouvernance et d'un sens aigu de la communauté. La gestion des ressources marines, du moins lors des phases initiales, exige des sacrifices, de la part non seulement des pêcheurs mais aussi de la communauté dans son ensemble (Veitayaki 1998).

Quel est le rôle des traditions et des autorités coutumières dans la gestion communautaire des ressources marines ?

Une voix

Les dix personnes qui ont participé aux entretiens sur la vie et les expériences personnelles ont reconnu que les décisions importantes au sein du village pouvaient être prises plus facilement dès lors que le chef était respecté et qu'"une seule voix se faisait entendre". Dans trois villages, les habitants ont déclaré qu'"autrefois" la situation était meilleure et que, à l'heure actuelle, "nombreux étaient ceux qui ne prêtaient plus l'oreille au chef". Autrefois, "le *turaga ni koro* [l'administrateur du village] ou le *turaga ni vanua* [le chef du village ou de la région] prenait les décisions et disait aux gens ce qu'ils avaient à faire ; c'était simple, facile à mettre en pratique alors qu'aujourd'hui, tout a changé, il y a tellement de monde que c'est très compliqué". Cela signifiait qu'il y avait non seulement plus de personnes, mais que celles-ci étaient plus nombreuses à exprimer leur avis et à agir unilatéralement sans vraiment essayer d'intégrer leur action dans la communauté. "*E na koro sega e na lala* [Il n'y aura rien dans le village, rien ne sera fait], autrefois ils obéissaient aux consignes, par respect à l'égard du chef, maintenant c'est fini".

Certaines personnes interrogées ont également déclaré qu'en général, l'atmosphère dans le village avait changé,

voire empiré. "Les gens avaient toujours de bonnes intentions, aujourd'hui c'est le contraire ; autrefois ils respectaient le chef, le village, mais maintenant..." Certaines coutumes du village comme, par exemple, la courtoisie, ne sont plus respectées : "autrefois, il aurait été impensable d'interpeller quelqu'un d'ici [montrant du doigt les autres maisons situées au pied de la colline], aujourd'hui vous pouvez vous adresser à n'importe qui de n'importe où ; le même phénomène s'applique au partage (*kerekere*) : "aujourd'hui, lorsque nous voulons quelque chose, nous pouvons l'obtenir, mais contre une somme d'argent ; il faut payer et il n'est plus possible de simplement "donner" à des proches ; aujourd'hui tout se paye". "*Sa sega na loloma* [l'amour, la pitié et la bonté n'existent plus], *Sa sega na vakaroikoroko* [le respect et la politesse n'existent plus]. "Le mode de vie change ; la situation au village est maintenant différente, les problèmes se multiplient, c'est comme cela, maintenant, aux Îles Fidji — indépendantes ; un ensemble de facteurs intervient, le *solu* à l'église (contributions/dons), l'éducation au village, etc." "Il s'agit de changements majeurs par rapport à autrefois, en particulier dans le comportement des jeunes qui semblent tenir tête à leurs aînés et renier leur mode de vie". Les "règles et les lignes directrices qui servaient de référence à tous ont également évolué". Elles ne sont pas nécessairement moins respectées, mais "avec tous les changements qui interviennent aujourd'hui, différentes décisions sont prises pour protéger l'environnement ; autrefois nous étions libres de nous rendre là où nous le souhaitions, mais aujourd'hui nous devons nous procurer un permis [de pêche]."

Les habitants d'un seul village (Naovuka), le plus petit et le plus jeune du *tikina*, étaient satisfaits de leur village et des prises de décisions. "Les décisions sont prises comme elles l'étaient autrefois, nous parlons, nous discutons, parce que nous ne sommes qu'une seule famille ici, ce qui n'est pas le cas dans les autres villages où il existe de nombreuses familles." Le consensus et le respect existaient au sein de cette communauté grâce, notamment, à la présence d'une personne éduquée et charismatique, le dernier d'une lignée de frères à la tête du village. "C'est un bon chef parce que les gens l'apprécient", a déclaré l'une des personnes interrogées. Ils ont eu quelques problèmes dans leur village (Lamiti) et, à la suite de cela, ils sont descendus sur la côte dans les années 80 afin de se réinstaller sur la terre de leur famille. Leur nouveau chef a déclaré que "cela avait été difficile, mais que tout allait bien maintenant et que, depuis le décès des plus anciens, la situation était plus simple ; avant, c'était autre chose, vous savez, les mentalités étaient différentes, les enfants, les garçons et les aînés avaient des avis divergents", et un autre d'ajouter : "mais il est maintenant en mesure de rassembler, parce qu'il est toujours souriant, les gens l'apprécient et le respectent."

Décès d'un chef

Alors que nous conduisions la présente étude, un chef coutumier d'un des villages est décédé à Suva. La tradition aurait voulu que la dépouille soit transférée dans son village afin d'être inhumée dans le cadre d'une grande cérémonie. Pourtant, dans ce cas précis, les ressources financières nécessaires à son transfert n'étaient pas disponibles et les membres de la famille se sont perdus dans

d'interminables palabres. Alors, il a été enterré à Suva où vivaient certains membres de sa famille.

Lorsque nous avons demandé ce qui avait changé dans les coutumes liées au décès d'un chef, évolution sans doute révélatrice des changements de l'autorité coutumière, toutes les personnes interrogées — à l'exception d'une seule pour qui rien n'avait changé — ont déclaré que de moins en moins de villageois manifestaient leur respect. Le décès d'un chef était désormais plus ou moins semblable "à celui de toute autre personne". Il y a quelques dizaines d'années, lorsqu'un chef décédait, les enfants du village étaient rassemblés dans une maison dans laquelle ils restaient jusqu'à la fin des funérailles. Aucun enfant n'était censé être aperçu dans le village ni à l'extérieur de la maison ; aucun jeu ni aucun bruit ne devaient rompre l'hommage solennel rendu au défunt. Hommes et femmes restaient "en retrait à cuisiner pour les enfants, c'était l'époque où le chef était respecté". "Lorsque nous étions enfants, nous restions tout simplement cachés à l'intérieur de la maison, mais aujourd'hui les enfants n'hésitent plus à s'approcher du cercueil et vont jusqu'à la sépulture. Ils peuvent courir jusqu'au cercueil et regarder à l'intérieur." Il a été mentionné, une nouvelle fois, qu'"auparavant, lorsqu'il [le chef] rendait un avis, les gens participaient à la décision, mais aujourd'hui, lorsqu'il ouvre la bouche, les gens vaquent à leurs occupations sans se soucier le moins du monde de ce qu'il dit." Par ailleurs, autrefois, les règles de la communauté étaient "très strictes", mais "aujourd'hui nous devons évoluer avec le temps et le changement ; les temps ont changé et nous devons nous y adapter en conséquence pour éviter d'être dépassés."

Par exemple, une "zone *tabu* temporaire [*tabu ni wai*] était souvent décrétée lorsqu'un chef décédait ; l'interdiction était ensuite levée par la *tara* [levée du *tabu*]" et la zone était ouverte à la pêche pour les cérémonies d'accompagnement. Toutefois, dans le *tikina* Vanuaso, aucune autre zone *tabu* n'a été établie en dehors de celles à caractère permanent, mais les gens "vont pêcher dans la zone *tabu* [aujourd'hui] et, ensuite, la zone redevient *tabu*".

Tous les espoirs concernant l'avenir des villages et des villageois étaient principalement fondés sur la figure respectée d'un dirigeant important. Les citations suivantes expliquent cette notion de manière succincte :

"Il incombe aux anciens, notamment au sein de l'Église ou des familles, de dire aux enfants comment ils devront perpétuer demain la vie du village et des villageois ; il incombe à la famille d'éduquer ses enfants et de veiller à l'avenir des *Lamiti* en vue d'en faire de bons *Lamiti*."

"Il n'y a, pour l'heure, aucun chef ici, celui qui est décédé en février n'était pas un véritable chef, il n'a pas été intronisé selon le rituel fidjien. Nous devons investir un chef ; [alors] il pourra s'exprimer, il parlera, et les autres écouteront ; en ce moment, il n'y en a pas [de chef] mais si nous en avons un l'année prochaine, nous verrons la différence."

"Les villageois feront montre d'une sagesse grandissante et seront, à l'avenir, de plus en plus nombreux au village."

"Ce sera mieux la prochaine fois [à l'avenir], de plus en plus de monde arrivera au village, ce sera bon pour le *tikina* et l'école, ce sera bien de pouvoir compter sur de nombreux écoliers."

"J'appelle de mes vœux un bon chef et un bon village, le chef parle, [les gens] se respectent, c'est ce à quoi j'aspire."

Le marasme à Gau et à Nairai, et l'attitude souvent passive des villageois face à cette situation peuvent s'expliquer par la détérioration du fonctionnement traditionnel des villages ainsi que par l'absence de l'autorité traditionnelle du chef. Ces deux raisons traduisent le vide du pouvoir que ressentent aussi en général les villageois à d'autres endroits des Îles Fidji (Tomlinson 2004). Les derniers paragraphes indiquent, en ce qui concerne la gestion communautaire des ressources marines dans ces villages, qu'un sentiment d'impuissance prédomine dans la plupart des domaines, tels que la prise de décisions, la répartition des responsabilités de gestion, l'évaluation des mesures et des plans de gestion, la stricte application de la réglementation par les pêcheurs venant de l'extérieur, et aussi la conduite d'activités rémunératrices. En outre, le marasme et l'affaiblissement de la fonction communautaire peuvent conjointement accentuer ce sentiment de vacuité. Le fait que certaines communautés aient le sentiment d'être de plus en plus impuissantes aura sans doute une incidence sur n'importe quel régime de gestion communautaire des ressources marines, compte tenu de l'effritement progressif du consensus, aux Îles Fidji, sur des problèmes touchant l'ensemble de la communauté et du respect traditionnel manifesté à l'endroit du chef (Ravuvu 1988 ; Cooke et Moce 1995 ; Ruddle 1995 ; Vunisea 2002 ; Tomlinson 2004 ; Toren 2004).

Les conclusions révèlent également que cet irrespect, outre les convictions religieuses et le statut social des familles en évolution constante, divise les villages (Tomlinson 2004). Ceux qui ont opté pour une vie "moderne", autonome et individualiste, en marge du *kerekere*, ont eu tendance à se séparer de ceux qui respectent encore la structure sociale traditionnelle et la considèrent comme une condition *sine qua non* de la fonction et de l'autorité communautaires. Le cas de figure d'une "multitude de personnes exprimant leur avis", qui se traduit par l'impossibilité de dégager un consensus à l'échelon du village, a été clairement établi dans les villages faisant objet de la présente étude. Selon une autre étude, conduite sur une autre île fidjienne (Kadavu), les villageois regrettent que "les gens du commun qui perçoivent des revenus considèrent qu'ils peuvent être chefs aussi et commencent à agir — de manière inappropriée — en tant que tels" (Tomlinson 2004).

Le décès d'un chef, qui donne traditionnellement lieu à des cérémonies très respectueuses et à des activités coutumières (Toren 2004), a fourni un bon exemple des changements qui sont intervenus dans le domaine du respect et de l'autorité coutumière. Les activités et les comportements liés à cette cérémonie obéissent à un rituel

moins strict. En outre, la période qui suit l'inhumation du défunt et précède l'investiture officielle d'un nouveau chef semblait revêtir une importance capitale au regard du fonctionnement et de la stabilité du village. Certains de ces villages sont restés plus d'un an sans chef installé selon les rites coutumiers alors que la famille du chef défunt comptait encore des membres vivants dans le village. Dans le *tikina*, Tomlinson s'est penché sur la question des chefs qui n'avaient pas été intronisés officiellement de mémoire d'homme (Tomlinson 2004), accentuant ainsi ce sentiment de vide de pouvoir. Sans une intronisation officielle, les chefs étaient considérés comme inefficaces et, dans le *tikina* Vanuaso, les villageois avaient en réalité le sentiment que, durant cette période, c'est comme si la communauté n'avait tout simplement pas de chef, renforçant non seulement ce sentiment de vacuité mais aussi de perte d'identité. L'observation de Tomlinson (2004) selon laquelle "le peuple et la société étaient autrefois unis, intègres et puissants et, aujourd'hui, fragmentés, altérés et relativement impuissants" est confirmée par la présente étude. Alors que les communautés sont fragmentées, instables et inconscientes de leur pouvoir, les prochains plans de gestion communautaire des ressources marines pour le *tikana* Vanuaso pourraient être difficiles à élaborer et à mettre en œuvre de manière utile et durable.

Comment une communauté autochtone recouvre-t-elle la force et le rôle social qu'elle a perdus au fil des décennies et dont elle a besoin aujourd'hui pour mettre en œuvre une gestion communautaire de ses ressources marines, et assumer la responsabilité de la conservation de l'environnement local ? Comme nous l'avons abordé auparavant, les raisons du déclin de l'autorité, du respect et, par conséquent, du rôle de la communauté traditionnelle ont fait l'objet de nombreuses spéculations. Elles peuvent être multiples et complexes. L'une d'entre elles est l'adoption de plus en plus fréquente de normes occidentales provenant des centres urbains (et de l'étranger). Presque toutes les familles, dans les communautés qui ont fait l'objet de recherches, comptaient certains de leurs membres en zone urbaine ; dans les villes, les chefs avaient de plus en plus les mêmes problèmes et les mêmes droits que toute autre personne du peuple, et cette tendance était confirmée par des parents, de retour sur l'île.

Il existe à côté de cela des changements plus complexes dans le caractère des gens et leur comportement. Pour faire face aux effets du changement et réhabiliter les solides assises du rôle de la communauté, dont l'importance est capitale pour la gestion communautaire des ressources marines, chaque communauté devra prendre ses décisions en toute indépendance. Le succès de la gestion communautaire des ressources marines à Gau et à Naira dépendra non seulement de l'éducation et du caractère de chacun, mais aussi du choix d'une autorité dûment éduquée et respectée, tout en veillant à éviter les vides de pouvoir prolongés. Le rétablissement d'une stabilité et d'une autorité communautaire forte sera particulièrement complexe et variable selon les communautés et les *tikina* et, par conséquent, difficile à prévoir. Il ressort de la présente étude qu'il est impossible de trouver une solution en se tournant simplement vers le passé. Pour garantir l'efficacité de la gestion communautaire des ressources marines, chaque communauté devra trouver le moyen de mettre en place une structure communautaire stable. Si

cela s'avère impossible à l'avenir en suivant la démarche traditionnelle qui consiste à introniser un chef, et ce, par exemple, en raison de longues périodes de vacance du pouvoir, un nouveau type d'autorité, incluant des dirigeants non coutumiers, sera peut-être à envisager.

Toutefois, bien que cela se soit produit ailleurs dans le Pacifique, comme à Palau (Schuster *et al.* 1998), cette solution est inhabituelle et ne sera pas nécessairement adaptée à Gau, pas plus qu'à d'autres endroits des Îles Fidji. Répétons-le, des contacts étroits et permanents avec les agents des pouvoirs publics et d'autres responsables, reposant sur des techniques de communication et de transport améliorées, pourraient aider les communautés rurales à définir leurs responsabilités et leurs atouts en matière de gestion communautaire des ressources marines aux Îles Fidji du XXI^e siècle, et à reconstituer leur structure communautaire. Bien que les rôles et les systèmes traditionnels d'utilisation des ressources dans les communautés faisant l'objet de la présente étude aient toujours été plus ou moins définis, les structures, le protocole, le respect et les convictions liés à l'autorité étaient en pleine évolution et ne pouvaient être négligés au motif qu'une autorité communautaire soutenue est nécessaire à la gestion durable des ressources naturelles dans ces régions (Fong 1994 ; World Bank 2000).

Par conséquent, les conclusions de cette étude ont révélé qu'une plus grande adhésion des villageois — élément nécessaire au renforcement et à la stabilisation des régimes de gestion locale — était uniquement envisageable dans le cadre d'une autorité forte et respectée, d'une meilleure éducation en matière d'environnement, à tous les échelons de la société, et d'un soutien plus actif en vue de la satisfaction des besoins élémentaires des familles. Tout cela est, répétons-le, subordonné à une meilleure communication entre les îles éloignées et les autorités de l'île principale (Viti Levu). Dans les communautés étudiées, les différents besoins et possibilités en matière de gestion et de conservation étaient délaissés en raison, non pas tellement d'une méconnaissance des règles et des droits d'utilisation des ressources, mais plutôt d'une absence générale d'identité et de sentiment d'"appartenance à une communauté", à laquelle il convient d'ajouter une méconnaissance du milieu ambiant. Les ressources déclinaient et, en conséquence, les membres de la communauté se procuraient de plus grands filets et des fusils sous-marins, ou fracassaient les têtes de corail afin d'en extraire les poissons les plus minuscules. Une "autorité" qui rencontre réellement l'agrément de tous, sans être nécessairement coutumière, pourrait contribuer à réviser le sentiment identitaire et le sens de la responsabilité à l'égard de l'environnement, des ressources et de leur gestion, conditions nécessaires au respect des mesures et, partant, à la stabilisation de la gestion.

Une passation de pouvoirs sans heurts, ainsi que la "paix communautaire" en général, qui semblent avoir une influence bénéfique sur la gestion (Vunisea, 2002) n'existent plus à de nombreux endroits sur ces îles. L'autorité villageoise sur ces îles ne pourra être réhabilitée qu'à condition que les habitants recouvrent le sentiment, aujourd'hui perdu, d'identité et d'appartenance à la communauté. À Gau et à Nairai, la décision des communautés (facilitée par des séminaires consacrés à la gestion) de ne pas octroyer de

nouveaux permis de pêche aux pêcheurs issus d'autres zones, et le recrutement de garde-pêche depuis 2002 ont permis de mieux maîtriser les activités de pêcheurs extérieurs et leur interférence avec celles de la communauté. Les Îles Fidji devraient se donner pour objectif premier, en matière de gestion communautaire des ressources marines, de soutenir par des moyens financiers et juridiques la mise en œuvre de ces mesures en utilisant un dispositif de "conseillers halieutiques". Mais les communes et les districts ne seront pas en mesure, sauf dans certains cas isolés, de s'atteler seuls à ce problème.

L'indépendance est à la fois "l'aspiration et le handicap" d'îles périphériques telles que Gau et Nairai, qui la refusent tout en l'acceptant. La véritable indépendance, qui s'inscrit dans le long terme en ce qui concerne l'exploitation durable des ressources, n'est envisageable que si les pouvoirs publics mettent en œuvre des réformes qui aboutissent à une amélioration des services de communication, d'information et de transport permettant aux populations de faire leur propre choix éclairé. Il pourrait être contre-productif de considérer que la situation sur les îles (y compris les changements et les dangers liés à la société et à l'environnement) peut être ignorée pendant de nombreuses années encore, et que, dans le même temps, des ressources naturelles et financières peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes urbains urgents. Le rôle des communautés rurales sera d'autant plus important que celles-ci constitueront l'élément décisif permettant aux pouvoirs publics de parvenir à un équilibre entre le développement du pays et sa protection.

Conclusions

Les ressources marines côtières sont aujourd'hui menacées, même sur les îles éloignées du Pacifique Sud où le mode de vie des populations reste axé sur la subsistance. Lorsque les services centralisés de l'État ne sont pas en mesure d'intervenir dans les îles éloignées, dispersées sur des régions extrêmement vastes, les pays insulaires océaniques tels que les Îles Fidji devraient se doter d'un système de gestion communautaire des ressources marines. Bien que ce système commence à se répandre dans de nombreuses îles du Pacifique, son application se heurte à de nombreux obstacles, alors que l'environnement évolue rapidement, et que les pressions internes (par exemple les propriétaires de ressources) et externes (les pêcheurs étrangers) augmentent. Dans cette étude, j'ai abordé les changements dans l'espace et le temps, tels qu'ils étaient perçus par les villageois fidjiens dans leur contexte naturel et social, y compris les autorités coutumières et villageoises, qui contraignent les membres de la communauté à des adaptations. Toutefois, nombre de plans de gestion communautaire ne tiennent pas compte de ces changements, ce qui laisse supposer qu'un ordre et une hiérarchie communautaires traditionnels continuent d'exister.

Pour relever les défis de l'adaptation aux changements actuels et futurs, tout en continuant d'aider les communautés insulaires à conserver leurs moyens d'existence, il convient de reconnaître la nécessité pour les villageois de se doter d'une autorité qui se caractérise par sa force et son savoir. Cette autorité sera un élément capital du succès de la gestion des ressources marines et aura une incidence directe sur le rôle et le bien-être de la communauté,

la répartition des responsabilités, le transfert du savoir et l'acceptation des mesures de gestion. Par conséquent, cette autorité doit être protégée de toute nouvelle érosion.

Les communautés rurales mentionnées dans la présente étude risquent de devenir simultanément de moins en moins coutumières et de plus en plus sous-développées par rapport aux zones urbaines des Îles Fidji. Bien que les villageois appellent de leurs vœux une meilleure qualité de vie, un meilleur accès à l'information, une meilleure infrastructure ainsi qu'une autorité communautaire renforcée, les tentatives ont jusqu'ici été lentes et souvent infructueuses. C'est pourquoi, cette étude donne l'exemple de villages qui, d'une part, cherchent à se développer et souhaitent s'adapter et s'améliorer (au profit des enfants et des petits-enfants) et, d'autre part, tentent de conserver des traditions qu'ils perdent, mais pleurent encore. Les gens deviennent moins dépendants de leur culture traditionnelle, situation qu'ils n'auraient jamais imaginée il y a quelques décennies. Par ailleurs, beaucoup de gens qui avaient opté pour l'exode rural ou l'émigration à l'étranger ne pouvaient en aucun moment imaginer revenir un jour dans leur village. Un autre système coutumier très ancien et très complexe perd peu à peu de son efficacité et de sa complexité. Il reste des sociétés qui ne sont plus traditionnelles mais toujours "en développement", par opposition aux "anciennes" sociétés traditionnelles non développées. Le sentiment général selon lequel le système coutumier connaît une érosion est donc une réalité, mais ces communautés rurales se sont-elles éloignées outre mesure de leur mode de vie traditionnel au point de ne pouvoir envisager un éventuel retour (rétablissement du statut précolonial) ou adapter ces modes de vie au contexte évolutif de la vie dans une Océanie moderne, région qui ne peut plus être comparée, tant du point de vue de son statut que de son identité, à celle qui existait avant la colonisation ? Les personnes interrogées dans le cadre de cette étude étaient d'avis qu'un retour au passé n'était pas la meilleure option, ni pour le bien-être des communautés ni pour la gestion et la conservation de leurs ressources, les communautés ne souhaitant pas faire un pas en arrière alors que le reste du monde est tourné vers l'avenir. Comment, dans ces conditions, la gestion communautaire des ressources marines peut-elle donner de bons résultats dans ces communautés ? Un moyen d'atténuer ce dilemme entre le passé et l'avenir, sans orientation pour le présent, consisterait à veiller à l'application rigoureuse de l'autorité villageoise, par exemple, par une désignation plus rapide des nouveaux chefs, sous la responsabilité de chaque communauté individuelle.

Ces tendances et ces conclusions ressortent des recherches menées aux Îles Fidji sur la gestion communautaire des ressources marines. Toutefois, compte tenu de l'importance de l'autorité villageoise et des ressources marines locales dans la région, on peut les généraliser et les appliquer, dans une certaine mesure, à l'ensemble de la région océanique. Rien ne permet de dire, à ce stade, si les systèmes actuels de chefferie coutumière pourront survivre aux changements observés dans la région et recouvrer leurs capacités de jouer leur rôle à la tête et au profit des communautés, ou s'ils seront remplacés par de nouveaux types d'autorité qui, par exemple, permettront de désigner des chefs non coutumiers. De toute évidence, dans ce dernier cas, on s'éloignerait encore

davantage de la tradition en quelque sorte ; même si un dirigeant élu localement avait la bénédiction des anciens au sein de la communauté, la démarche ne serait pas acceptée dans toutes les communautés. Cependant, si le système de chefferie coutumière n'est plus en mesure d'assurer le type d'autorité nécessaire — par exemple en raison de l'incompétence des descendants de chef —, l'élection d'un dirigeant instruit et charismatique ne descendant pas d'une lignée de chefs constituerait un atout pour certaines communautés sur le plan de l'identité, du bien-être et du développement. Le respect de l'autorité communautaire ainsi que l'adhésion à cette autorité et, parallèlement, le capital social et l'action collective, peuvent être reconstitués, ce qui est essentiel pour l'environnement et la pérennité de la communauté, le "fonds de commerce" de l'Océanien. Il faut davantage insister sur la nécessité de tenir compte de ces aspects communautaires qui permettront, dans le cadre de la conservation et de la gestion des ressources locales, de prendre des décisions éclairées, mobiliser des moyens financiers et élaborer des politiques à cet effet. Ainsi, une approche plus globale de la gestion dans ce domaine permettrait d'adopter des mesures mieux ciblées, durables, et par conséquent, efficaces à l'avenir.

Néanmoins, en Océanie, les efforts en matière de gestion communautaire des ressources marines devront porter bien ciblés, indépendamment des mesures de portée plus générales telles que les plans de gestion régionaux et nationaux. Les changements dans le quotidien des villageois qui influent sur les régimes de gestion ne sont pas les mêmes dans tous les villages et il est impossible de généraliser les préoccupations des communautés parce que les actions sont étroitement liées à l'individu. Bien que le respect traditionnel ait tendance à se perdre et les liens sociaux à se désagréger, ce phénomène se déroule selon des schémas différents et à des rythmes variables. Par conséquent, les aspects de l'autorité communautaire mentionnés dans le présent article ne peuvent pas être pris en considération isolément ; ils constituent un réseau complexe qui diffère d'une communauté et d'une île à l'autre. Pour des informations plus détaillées, une meilleure compréhension et une généralisation des énoncés, une autre recherche, à plus grande échelle, devra être conduite, afin de mieux cerner les problèmes soulevés dans par la présente étude. Par ailleurs, il faudra examiner plus avant certains aspects particuliers de l'environnement social des communautés proprement dites et de l'histoire du développement de chaque île. Cette recherche et cette assistance de longue haleine devraient être menées, de préférence, dans les communautés elles-mêmes, afin de déceler les préoccupations particulières de ces dernières et d'en tenir compte dans l'élaboration de plans de gestion.

Enfin, parallèlement aux efforts de gestion communautaire des ressources marines, et avant de clarifier le statut de "l'autorité", il convient d'aborder d'autres questions urgentes dans le domaine du développement de la région. Citons notamment la communication entre les îles isolées et les îles principales et la capitale. En général, les représentants des communautés rurales ont besoin d'entretenir des relations plus étroites avec leurs homologues de la ville et de l'État, et la décentralisation doit être utilisée aux fins de bonne (co)gestion et non seulement pour

atténuer la pression qui s'exerce sur les services publics et les décharger de leurs responsabilités, ou se replier sur le passé et ignorer les bouleversements qu'ont connus ces pays au cours du dernier siècle.

Les principales difficultés que rencontre la gestion communautaire des ressources marines dans les zones rurales des Îles Fidji (et probablement au-delà) peuvent être résumées comme suit de manière quelque peu idéale :

- Maintenir ou rétablir l'autorité à respecter au sein de la communauté.
- Mieux connaître la vie quotidienne de la population, en recueillant notamment des informations sur les dimensions sociales et l'histoire naturelle de l'île.
- Accorder la priorité aux personnes clés, à leur influence, à leurs connaissances et à leur caractère respectif, afin de déléguer plus efficacement les responsabilités en matière de gestion.
- Cerner les moyens de solliciter davantage des organismes externes dans le domaine de la formation à la biologie, à l'environnement et à la conservation ainsi que leur aide en vue de la planification, du suivi, de l'évaluation et de l'application des règles (conseiller halieutique).
- Rechercher les moyens d'établir ou de rétablir et de maintenir un lien fort entre les communautés, leurs membres et les agents de l'État, tout en se basant sur la continuité, la confiance et le consensus communautaires.

De nombreuses petites îles éloignées d'États en développement tel que les Îles Fidji sont encore loin d'avoir réalisé leur plein potentiel de croissance sur le plan de l'exploitation durable des ressources ainsi que de la pérennité de leur mode de vie, en grande partie à cause de l'instabilité politique. Cependant, cherchant à instaurer une situation plus équilibrée entre les zones rurales et urbaines, dans le cadre d'une continuité de l'autorité locale, adaptée à tous les aspects de la réalité communautaire, les communautés pourraient établir des liens avec les pouvoirs publics, d'autres intervenants, et leurs sources d'information. On pourrait alors envisager un schéma de (co)gestion éventuellement triangulaire qui régirait l'exploitation durable des ressources et la gestion communautaire des ressources marines. Dans le cas contraire, la vie insulaire traditionnelle fondée sur l'indépendance, risque de s'éroder davantage, et les petites villes et villages de se couper davantage du modèle général de représentation et d'identité dont leur pays tente de se doter.

Bibliographie

- Amos M. 1993. Systèmes de gestion des ressources marines faisant appel aux instances coutumières à Vanuatu. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 2:16–19.
- Anderson J.A. and Mees C.C. 1999. The performance of customary marine tenure in the management of community fishery resources in Melanesia. London, UK: MRAG.
- Bailey C. and Zerner C. 1992. Community-based fisheries management institutions in Indonesia. *Marine Anthropological Studies* 5(1):1–17.

- Bavinck M. 1997. A history of nets and prescriptions; restrictions on technical innovation by artisanal fishing communities along the Coromandel Coast. *South Indian Studies* 3:144–164.
- Beger M., Harborne A.R., Dacles T.P., Solandt J.-P. and Ledesma G.L. 2005. A framework of lessons learned from community-based marine reserves and its effectiveness in guiding a new coastal management initiative in the Philippines. *Environmental Management* 34(6):786–801.
- Berkes F., Colding J. and Folke C. 2000. Rediscovery of TEK as adaptive management. *Ecological Applications* 10(5):1251–1262.
- Besnier N. 1996. Authority and egalitarianism: discourses of leadership. p. 93–128. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- Bolido L. and White A.T. 1997. Reclaiming the island reefs. *People and the Planet* 6(2):22–23.
- Caillaud A., Boengkih S., Evans-Illidge E., Genolagani J., Havemann P., Henao D., Kwa E., Llewellyn D., Ridep-Morris A., Rose J., Nari R., Skelton P., South G.R., Sulu R., Tawake A., Tobin B., Tuivanuvou S. et Wilkinson C. 2004. Qu'est-ce-qui est tabou et qu'est-ce qui n'est pas tabou ? Les savoirs traditionnels concernant l'environnement au service de la pérennité des ressources marines en Mélanésie. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 17:14–35.
- Capell A.A. 1991. *New Fijian Dictionary*. Suva, Fiji: Government Printer.
- Christie P., White A. and Deguit E. 2002. Starting point or solution? Community-based marine protected areas in the Philippines. *Journal of Environmental Management* 66(4):441–454.
- Churney R. 1998. Political culture and political process: Fiji, American Samoa and Palau. p. 115–125. In: Shuster D., Larmour P. and Strokirch K.v. (eds). *Leadership in the Pacific Islands: tradition and the future*. Pacific Policy Paper 30. Canberra, Australia: Research School of Pacific and Asian Studies, The Australian National University.
- Cooke A. et Moce K. 1995. Tendances actuelles de la gestion des *qoliqoli* de Fidji. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 5:2–7.
- Cooke A., Polunin N.V.C. and Moce K. 2000. Comparative assessment of stakeholder management in traditional Fijian fishing-grounds. *Environmental Conservation* 27(3):291–299.
- Courtney C.A., White A.T. and Deguit E. 2002. Building Philippine local government capacity for coastal resource management. *Coastal Management* 30(1):27–45.
- Crawford B.R., Siahainenia A., Rotinsulu C. and Sukmara A. 2004. Compliance and enforcement of community-based coastal resource management regulations in North Sulawesi, Indonesia. *Coastal Management* 32(1):39–50.
- Crocombe R. 1994. Overview. p. 291–300. In: South G.R., Goulet D., Tuqiri S. and Church M. (eds). *Traditional marine tenure and sustainable management of marine resources in Asia and the Pacific: Proceedings of the International Workshop held at USP, Suva, Fiji, 4–8 July*. Suva, Fiji: USP.
- Dahl A.L. 1980. *Regional ecosystem survey of the South Pacific*. SPC Technical Paper No. 179. Noumea, New Caledonia: SPC.
- Davis S. 1984. Aboriginal claims to coastal waters in north-eastern Arnhem Land, Northern Australia. p. 231–253. In: Ruddle K. and Akimichi T. (eds). *Maritime institutions in the Western Pacific*, Senri Ethnological Studies No. 17. Osaka, Japan: National Museum of Ethnology.
- Fa'asili U. et Kelekolio I. 1999. Les règlements villageois au service de la conservation des ressources marines et de la gestion des pêches. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 11:7–10.
- Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). 1996. *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- Foale S. and Manele B. 2003. Privatising fish? Barriers to the use of marine protected areas for conservation and fishery management in Melanesia. Working Paper No. 47. Canberra, Australia: Resource Management in Asia-Pacific (RMAP) Program, Research School of Pacific and Asian Studies, ANU.
- Fong G.M. 1994. Case study of a traditional marine management system: Sasa Village, Macuata Province, Fiji. Rome, Italy: FAO.
- Gustafsson B. 1992. *Houses and ancestors: Continuities and discontinuities in leadership among the Manus*. Göteborg, Sweden: The Institute for Advanced Studies in Social Anthropology at the University of Gothenburg.
- Hooper S. 1996. Who are the Chiefs? Chiefship in Lau, Eastern Fiji. p. 239–271. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- Howard A. 1996. Money, sovereignty and moral authority on Rotuma. p. 205–238. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- Hunt C. 1997. Cooperative approaches to marine resource management in the South Pacific. p. 145–164. In: Larmour P. (ed). *The Governance of Common Property in the Pacific Region*. Canberra, Australia: Research School of Pacific and Asian Studies, ANU.
- Hviding E. and Ruddle K. 1991. A regional assessment of the potential role of customary marine tenure systems (CMT) in contemporary fisheries management in the South Pacific. Nadi, Fiji: Forum Fisheries Agency (FFA).

- Institute for Applied Sciences (IAS). 2002. Sustainable Coastal Resources Management for Fiji. Background paper prepared for the Fiji National Workshop on Integrated Coastal Management. Suva, Fiji: Institute for Applied Sciences (IAS), USP.
- Jennings S. and Polunin N.V.C. 1996. Fishing strategies, fishery development and socioeconomics in traditionally managed Fijian fishing grounds. *Fisheries Management and Ecology* 3:335–347.
- Jentoft S. (ed). 1998. Commons in a cold climate, coastal fisheries and reindeer pastoralism in north Norway: The Co-Management Approach. Man and the Biosphere Series. Paris, France: UNESCO.
- Jentoft S. and McCay B.J. 1995. User participation in fisheries management: Lessons learned from international experiences. *Marine Policy* 19:227–246.
- Jentoft S., McCay B.J. and Wilson D.C. 1998. Social theory and fisheries management. *Marine Policy* 22(4–5):423–436.
- Johannes R.E. 1978. Traditional marine conservation methods in Oceania and their demise. *Annual Review of Ecology and Systematics* 9:349–364.
- Johannes R.E. 2002. The renaissance of community-based marine resource management in Oceania. *Annual Review of Ecology and Systematics* 33:317–340.
- Kelly J.D. and Kaplan M. 2001. Represented communities: Fiji and world decolonisation. Chicago, USA: University of Chicago Press.
- King M. and Fa'asili U. 1998. Community-based management of fisheries and the marine environment. p. 115–125. Papers presented at Symposium 8, 8th Pacific Science Inter-Congress. Marine Studies Technical Report No. 98/3. Suva, Fiji: The University of the South Pacific.
- Kolig E. and Mückler H. 2002. Politics of indigeneity in the South Pacific: Recent problems of identity in Oceania. Hamburg, Germany: LIT Verlag.
- Kunzmann A. 2002. On the way to management of west Sumatra's coastal ecosystem. *Naga* 25(1):4–10.
- Lal B.V. 2003. Heartbreak Islands: Reflections on Fiji in transition. *Asia Pacific Viewpoint* 44(3):335–350.
- Leckie J. 2002. Return to Nukulau: The troubled waters of ethno-nationalism in Fiji. p. 119–142. In: Kolig E. and Mückler H. (eds). Politics of indigeneity in the South Pacific: recent problems of identity in Oceania. Hamburg, Germany: LIT Verlag.
- Lutkehaus N.C. 1996. Identity crisis: Changing images of chieftainship in Manam society. p. 343–375. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. Leadership and change in the Western Pacific. London, UK: The Athlone Press.
- Madraiwiwi R.J. 2002. Parkinson Memorial Lecture. In: Gravelle K. (ed). Good governance in the South Pacific. 2002. Suva, Fiji: USP.
- Malm T. 2001. La tragédie des simples usagers du domaine public : le déclin du régime de propriété coutumière du domaine marin aux Tonga. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 13:3–13.
- McGoodwin J.R. 1994. "Nowadays, nobody has any respect": The demise of folk management in a rural Mexican fishery. p. 43–54. In: Dyer C.L. and McGoodwin J.R. (eds). Folk management in the world's fisheries, lessons for modern fisheries management. Colorado, USA: University Press of Colorado.
- McGoodwin J.R. 2003. Comprendre la culture des communautés de pêcheurs: élément fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire. FAO Document technique sur les pêches n° 401. Rome, Italie: FAO. 335 p.
- Nayacakalou R.R. 1978. Tradition and change in the Fijian Village. Suva, Fiji: Fiji Times and Herald.
- Novaczek I, Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). 2005. Pacific Voices — Equity and sustainability in Pacific Island fisheries. Suva, Fiji: Institute of Pacific Studies, USP.
- Pauly D., Christensen V., Guenette S., Pitcher T.J., Sumaila U.R., Walters C.J., Watson R. and Zeller D. 2002. Towards sustainability in world fisheries. *Nature* 418:689–695.
- Polunin N.V.C., Halim, M.K. and Kvalvagnaes, K. 1983. Bali Barat: An Indonesian marine protected area and its resources. *Biological Conservation* 25(2):171–191.
- Ravuvu A. 1988. Development or dependence: The pattern of change in a Fijian village. Suva, Fiji: Institute of Pacific Studies.
- Rawlinson N.J.F., Milton D.A., Blaber S.J.M., Sesewa A. and Sharma S.P. 1993. Subsistence and artisanal fisheries in Fiji. ACIAR Monograph Nr. 35. Suva, Fiji: Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries.
- Riedmiller S. and Carter E. 2001. The political challenge of private sector management of marine protected areas: The Chumbe Island Case, Tanzania. ACP-EU Fisheries Research Report 10:141–153.
- Robertson J. and Lawes M.J. 2005. User perceptions of conservation and participatory management of iGxalingenwa forest, South Africa. *Environmental Conservation* 32(1):64–75.
- Ruddle K. 1987. Administration and conflict management in Japanese coastal fisheries. FAO Fisheries Technical Paper 273. 93 p.
- Ruddle K. 1988. Social principles underlying traditional inshore fisheries management in the Pacific Basin. *Marine Resource Economics* 5(4):351–363.
- Ruddle K. 1995. Récapitulatif des études sur la gestion coutumière de la pêche à Fidji. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 5:7–15.
- Ruddle K. 1998. The context of policy design for existing community-based fisheries management systems in the Pacific Islands. *Ocean & Coastal Management* 40:105–126.

- Sen S. and Raakjaer Nielsen J. 1996. Fisheries co-management: A comparative analysis. *Marine Policy* 20(5):405–418.
- Shore B. 1996. The absurd side of power in Samoa. p. 142–186. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- Shuster D., Larmour P. and Stokirch K.v. (eds). 1998. *Leadership in the Pacific Islands: tradition and the future*. Pacific Policy Paper 30. Canberra, Australia: Research School of Pacific and Asian Studies, ANU.
- South G.R. and Veitayaki J. 1998. The constitution and indigenous fisheries management in Fiji. *Ocean Yearbook* 13:452–466.
- South G.R., Goulet D., Tuqiri S. and Church M. 1994. Traditional marine tenure and sustainable management of marine resources in Asia and the Pacific. *Proceedings of the International Workshop held at USP, Suva, Fiji, 4–8 July*. Suva, Fiji: USP.
- Sudo K. 1984. Social organization and types of sea tenure in Micronesia. p. 203–231. In: Ruddle K. and Akimichi T. (eds). *Maritime institutions in the Western Pacific*. Senri Ethnological Studies No. 17. Osaka, Japan: National Museum of Ethnology.
- Tarisesei J. and Novaczek I. 2005. Gender, generational perceptions and community fisheries management in Lelepa, North Efate, Vanuatu. p. 187–208. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific Voices - Equity and Sustainability in Pacific Island Fisheries*. Suva, Fiji: Institute of Pacific Studies, USP.
- Tawake A. and Aalbersberg W.G.L. 2002. Community-based refugia management in Fiji. *Coastal Protection for and by the People of the Indo-Pacific: Learning from 13 Case Studies*. Washington, DC, USA: World Resources Institute.
- Tomlinson M. 2004. Perpetual lament: Kava-drinking, Christianity and sensations of historical decline in Fiji. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 10:653–673.
- Toren C. 1990. *Making sense of hierarchy: Cognition as a social process*. Monographs on Social Anthropology. London, UK: The Athlone Press.
- Toren C. 2004. *Becoming a Christian in Fiji: An ethnographic study of ontogeny*. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 10:221–240.
- UNESCAP. 2000. *Ministerial Conference on Environment and Development in Asia and the Pacific*. Kitakyushu, Japan: UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (UNESCAP).
- UNESCAP. 2003. *Community-based decision-making on coastal fisheries*. Kitakyushu, Japan: UNESCAP.
- UNESCO. 2004. *Evolution of village-based marine resource management in Vanuatu between 1993 and 2001*. By R. E. Johannes and F. R. Hickey. *Coastal region and small island papers 15*. Paris, France: UN Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO).
- Veitayaki J. 1998. *Social considerations in the sustainable development of inshore fisheries resources*. Marine studies technical report No. 98/3. p. 60–68. Suva, Fiji: USP.
- Veitayaki J. 2002. Taking advantage of indigenous knowledge: the Fiji case. *International Social Science Journal* 54(3):395–402.
- Veitayaki J., Tawake A., Bogiva A., Meo S., Vave R., Radikedike P., Ravula N. and Fong S.P. 2007. *Addressing human factors in fisheries development and regulatory processes in Fiji: the Mositi Vanuaso experience*. *Ocean Yearbook* 21.
- Vunisea A. 2002. *Les enjeux de la gestion communautaire des ressources marines aux Îles Fidji*. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 11:6–9.
- Vunisea A. 2005. *Women's changing roles in the subsistence fishing sector in Fiji*. p. 89–106. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices — Equity and sustainability in Pacific Island fisheries*. Suva, Fiji: Institute of Pacific Studies, USP.
- Watson-Gegeo K.A. and Feinberg R. 1996. *Introduction: Leadership and change in the Western Pacific*. p. 1–55. In: Feinberg R. and Watson-Gegeo K.A. (eds). *Leadership and change in the Western Pacific*. London, UK: The Athlone Press.
- White A.T. and Vogt H.P. 2000. *Philippine coral reefs under threat: Lessons learned after 25 years of community-based reef conservation*. *Marine Pollution Bulletin* 40:537–550.
- World Bank, The. 2000. *Voices from the village — A comparative study of coastal resource management in the Pacific Islands*. East Asia and Pacific Region, Papua New Guinea and Pacific Islands Country Management Unit. Washington, DC, USA: The World Bank.
- Zann L.P. and Vuki V.C. 1998. *Subsistence fisheries in the South Pacific*. *Fisheries and marine resources, 8th Pacific Science Inter-Congress*. Suva, Fiji: USP.